



COVID-19

La direction doit Prendre des mesures D'Urgence !!

Dès la fin du mois de février, nous avons alerté la direction sur les dangers de cette épidémie en déposant un premier droit d'alerte le 27 février. **Force est de constater que nos dirigeants n'ont pas pris au sérieux cette menace, soit en minimisant les dangers soit pour des raisons purement économiques – dans les deux cas c'est scandaleux !** Depuis nous avons multiplié les droits d'alertes (y compris un droit d'alerte sanitaire et environnemental), nous interpellons quotidiennement les directions locales et nationale avec comme seul objectif : **préserver la santé et la vie des collègues**. Nous rappelons que la préservation de la santé physique et mentale des salariés est une obligation légale qui incombe à l'employeur.



**Des moyens massifs doivent être mis en place
pour appliquer les gestes barrières !!**



Aujourd'hui encore, plusieurs chantiers/collègues ne bénéficient pas du matériel indispensable pour appliquer les gestes barrières. Oui il manque encore du gel hydro alcoolique, des lingettes désinfectantes, du savon, etc... Dans ce cas, vous n'êtes pas protégés, et du coup votre famille et vos collègues non plus. Il n'y a alors pas d'autre solution que d'appliquer son droit de retrait.

Appliquer son droit de retrait quand on ne peut pas se protéger, c'est cela être responsable !

Nous avons demandé également que chaque espace de travail et machines soient désinfectés et que les remises de services ne se fassent plus physiquement pour respecter la distanciation. Pour ces opérations, nous avons exigé une traçabilité afin que chacun puisse prendre son service sans les doutes qui engendrent de la souffrance psychique en plus d'une situation déjà très compliquée.

Nous exigeons également de la direction qu'elle arrête d'exploiter bassement les entreprises de nettoyages qui payent leurs salariés au lance pierre et leur font prendre des risques. La solidarité doit être à tous les niveaux et les considérations économiques bannies.

Le plan de transport est surdimensionné et irréalisable !!

Depuis le début de cette pandémie, la direction du FRET continue à se gargariser qu'un nombre important de trains circulent. Dans une telle situation, il est inimaginable que nos dirigeants aient toujours la même vision mercantile ! Nous leur rappelons que c'est cette même vision qui nous amène à la faillite depuis des années et que le passage de pommade actuel (les divers remerciements bien évidemment intéressés – le fait que nous serions devenus à nouveau un service public...) ne dupe personne.





**Le corps social cheminot a toujours été Solidaire et sait ce qu'il a à faire !!
Le plan de transport doit donc être revu au strict minimum c'est-à-dire aux trains « vitaux ».**

Là aussi les patrons, et particulièrement la directrice de la production, ont une responsabilité car non seulement ils mettent les agents en dangers – et pas seulement du FRET - mais en plus aucun train ne circulera d'ici peu car les contaminations exploseront.

Aucune pression ne doit être exercée !!

Même si ce n'est pas généralisé, nous avons de nombreuses remontées sur des pressions managériales. **C'est honteux et ceux qui continuent à agir de la sorte devront répondre de leurs actes.** Que les choses soient claires, nous ne laisserons pas passer de tels actes ! A chaque fois que c'est le cas, vous appliquez votre droit de retrait et contactez un délégué SUD-Rail.

Autre type de méthode scabreuses, des pseudos sondages qui ne sont ni plus ni moins que du chantage à l'argent. Par exemple être vous prêt à continuer vos RHR ou pas ?!

Ces méthodes doivent cesser immédiatement. SUD-Rail revendique un maintien total du salaire et des EVS. **Nous avons obtenu des garanties avec maintien d'environ 90% des EVS.**

SUD-Rail va continuer à faire respecter vos droits !!

Il y a le sujet rémunération mais aussi toute la partie temps de travail, congés, réglementations RH, etc... Sur le terrain certains dirigeants mettent là aussi une pression importante pour mettre les compteurs des collègues à zéro. Ils n'ont aucun scrupule. Nous savons que le gouvernement prend via des ordonnances des mesures en ce sens mais nous n'allons pas rester sans rien faire dès l'instant où cela correspond à des pertes de droits.

Nous avons toutes et tous une responsabilité collective dans cette lutte contre l'épidémie et ne pas saturer les services de santé, mais pour y arriver la direction doit nous en donner les moyens.

Notre priorité est évidente : la protection de la santé de chacun et la solidarité mais nous ne lâcherons rien non plus sur le social.

**Prenez soin de vous, de toutes et tous !!
Pour toutes questions, problèmes, etc...
Vous pouvez compter sur nous !!**

**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS**

La délégation SUD-Rail au CSE FRET.



FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS
TEL : 01 42 43 35 75 @ : sud.rail.federation@gmail.com FACEBOOK : @sudrailofficiel
01 42 43 36 67 INTERNET : www.sudrail.fr TWITTER : @Fede_SUD_Rail